Fibre: les campagnes mieux couvertes que certaines villes https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/fibre-les-campagnes-mieux-couvertes-que-certaines-villes-20211007
Par Elsa Bembaron

En France, il y a désormais plus d'abonnés à la fibre qu'à l'ADSL. Faut-il voir le verre à moitié plein ou à moitié vide? Le déploiement de la fibre en France est un formidable succès mais il ne tient pas toutes ses promesses. Dans les grandes masses, le plan très haut débit du gouvernement est une réussite. Plus de 60 % des Français ont un accès à la fibre, quand la moyenne européenne n'est qu'à 38 %et que la proportion tombe à 8 % en Allemagne. Près de 15 millions de foyers y ont souscrit, selon les estimations de l'Avicca, une association de communes et collectivités locales connectées. Il y a désormais plus d'abonnés à la fibre qu'à l'ADSL. «Le déploiement de la fibre est un succès commun des collectivités locales, des opérateurs et de l'État. C'est un succès français. La zone rurale tire les déploiements, c'est une excellente nouvelle pour l'aménagement des territoires», résumait Cédric O, secrétaire d'État au Numérique et aux Télécoms, à l'occasion des universités d'été du très haut débit, organisées par InfraNum, qui se tenaient les 6 et 7 octobre à Saint-Étienne. «C'est la première fois qu'un grand chantier s'achevera en avance», renchérit Etienne Dugas, président d'InfraNum.

Mais cela cache une réalité complexe et paradoxale. Sous l'impulsion de l'État et des collectivités locales, les petites villes et campagnes qui constituent la «zone peu dense» (RIP) pour l'installation de la fibre optique sont de mieux en mieux équipées. Le taux de raccordement des logements y grimpe en flèche. Une très bonne nouvelle et un moyen efficace d'aider à la redynamiser ces territoires. Mais une situation paradoxale est en train de prendre forme sur le territoire. Les urbains, traditionnellement les mieux lotis en matière d'accès aux services, sont en partie les oubliés de la fibre! «Le déploiement de la fibre dans la zone très dense patine depuis des années et est en chute libre dans les zones moyennement denses (AMII)», résume Ariel Turpin, délégué général de l'Avicca.

## Carton rouge

Quartiers pavillonnaires, petits immeubles... Les exemples ne manquent pas. Cette situation place le gouvernement dans une situation délicate. D'un côté, il se félicite du succès de son plan très haut débit, et de l'autre, il est prêt à brandir un carton rouge. Orange et SFR sont dans sa ligne de mire. Orange s'est engagé contractuellement à couvrir 100 % des locaux en zones moyennement denses avant 2022 et SFR 92 %. Or le compte n'y est pas. Une situation qui pourrait conduire l'Autorité des télécoms, sous l'impulsion du gouvernement, à sanctionner financièrement les deux opérateurs. «Il manque quelques centaines de milliers de prises, à rapporter aux plus de 6 millions déployées en pleine période Covid», s'emporte un porte-parole d'Orange, jugeant le débat «surréaliste».

Le «mitage» du territoire est réel, opposant des zones très bien couvertes à d'autres, laissées pour compte. Mettant les pouvoirs publics face à un autre trou dans la raquette: dans les grandes villes, les opérateurs n'ont pris aucun engagement. Or, «dans certaines métropoles, comme à Lille ou à Nantes, des quartiers sont oubliés», constate Patrick Chaize, sénateur de l'Ain. Sur ce plan, les pouvoirs publics ne disposent d'aucun levier. À part celui de l'État actionnaire d'Orange, qui pourrait pousser l'opérateur historique à accentuer ses efforts dans ces secteurs, en espérant entraîner les concurrents dans son sillage.

Il existe enfin un autre grand sujet de préoccupation: la qualité des raccordements. Les opérateurs ont massivement recours à des sous- traitants. Ces intervenants, parfois mal rémunérés, font au plus vite, au risque de laisser derrière eux de nombreuses malfaçons. La situation est telle que les opérateurs commerciaux (Free, Orange, Bouygues Telecom et SFR) et ceux d'infrastructures (Orange, SFR, Axione, Altitude, TDF...) se sont mis autour de la table pour instaurer une charte de bonne conduite. Il s'agit d'assurer un meilleur suivi des interventions des sous-traitants, afin d'éviter les initiatives malheureuses, comme celle de débrancher un abonné existant pour en connecter un nouveau. «Il est important que le coût exploitation du réseau ne grimpe pas à cause des malfaçons», souligne Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep. Un point fondamental, alors que le réseau fibre est celui des cinquante prochaines années.